



FORMATION PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

LE CONTEXTE

Les TMS se développent à une telle vitesse, que l'on parle aujourd'hui d'épidémie.

POURQUOI SE FORMER :

Les actions de formation en Santé et Sécurité du Travail visent à l'amélioration des conditions de travail et à la réduction des risques professionnels par la diffusion des mesures préventives : la formation est une composante essentielle de l'action de prévention en complément des mesures techniques et/ou organisationnelles, collectives et/ou individuelles.

POURQUOI LA FORMATION PRAP :

Cette formation, initiée par le Réseau Prévention (Cnamts, Carsat, Cram, CGSS, CSS, INRS et Eurogip), doit contribuer au développement de la culture de prévention en augmentant l'impact des actions de formation et en positionnant la formation comme un moyen fort, prioritaire, de sensibilisation et de diffusion de la prévention dans les entreprises. L'objectif final étant la réduction des atteintes à la santé et l'amélioration des conditions de travail. La formation PRAP est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...). Ces dispositions sont formalisées dans le document de référence du dispositif global de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique. (Source : l'Assurance maladie - Risques Professionnels et l'INRS - document de référence sur le PRAP).

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION PRAP ?

Elle concerne les salariés dont l'activité professionnelle comporte une part importante de travail physique et qui souhaitent se former en matière de prévention des risques liés à l'activité physique :

I Manutentions manuelles

I Port de charges

I Travaux et gestes répétitifs

I Postures de travail prolongées ou contraintes

L'Utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, des heurts ou des vibrations

Membres du réseau AD'Missions – R.C.S. Evry 493 192 306 – Formateur 11 92 09945 92



LES OBJECTIFS

- Réduire les accidents du travail dus aux manutentions manuelles.
- Diminuer les facteurs de risques de TMS.
- Mettre en œuvre les obligations légales générées par L'art. R4541-8 du Code du Travail en respectant les préconisations des CARSAT.
- Alimenter le système de prévention e favorisant la détection des risques physiques, les remontées d'informations et de propositions d'axes d'améliorations.
- Déployer les bonnes pratiques de prévention jusqu'aux acteurs de terrain.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Etre capable de :

Caractériser l'activité physique dans leur situation de travail.

Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel de l'entreprise.

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

Détecter les risques d'atteinte à la santé et les mettre en relation avec les déterminants de l'activité exercée.

Proposer des axes d'améliorations de la situation de travail retenue à partir des éléments identifiés, en terme gestuelle, mais aussi une organisation individuelle et collective.

L'ORGANISATION PREALABLE DE LA FORMATION

Les documents à fournir par l'entreprise si celle-ci dispose de ces informations et des documents.

Le nom et les coordonnées téléphoniques du médecin du travail

Le nom d'un interlocuteur au sein de l'entreprise auprès de qui s'informer sur l'organisation sécurité de l'entreprise.

Les statistiques d'accidents du travail et des maladies professionnelles au cours des dernières années

Le taux de cotisation versé par l'entreprise

L'effectif de l'entreprise et la répartition des deux sexes

Fiches de sécurité sur l'utilisation des produits utilisés, si elle n'existe pas la liste des produits manipulés

Le document unique des risques et l'inventaire des mesures permettant de réduire ces risques.

Compte rendu du C.H.S.C.T

- ✗ Qui est le commanditaire du projet, l'objectifs du projet et attentes, les acteurs décideurs et les acteurs opérationnels pour pouvoir définir la mise en œuvre du projet et ses principales étapes

L'OBSERVATION DES SITUATIONS DE TRAVAIL :

Durant une journée préalable à la formation, le formateur souhaite

- ✗ Observer les situations de travail définies par le groupe projet
- ✗ Prendre des films et photos pour faire du transfert avec le groupe (sur accord de la direction), et lors de la formation afin d'élaborer des outils d'analyse adaptés aux sollicitations articulaires observées.

LE DEROULEMENT, LA DUREE ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✗ 14heure de face à face pédagogique + 7 heures de transfert sur poste avec analyse des risques, des facteurs déterminants les postures au travail, identification des TMS avec axes d'améliorations
- ✗ Rôles et pouvoirs.

Membres du réseau AD'Missions – R.C.S. Evry 493 192 306 – Formateur 11 92 09945 92



LE NOMBRE DE STAGIAIRES

Un groupe de 6 à 12 personnes maximum, en accord avec la CARSAT

L'ensemble des participants occupera un nombre limité de postes (postes définies préalablement) exemple de 1 à 3 postes de manière à éviter la dispersion de l'analyse dans un grand nombre de situations professionnelles.

LES OUTILS PEDAGOGIQUES

Supports recueillis lors de l'observation préalable

Fiche de repérage des difficultés au travail (Docs INRS)

Cours Power Point + Vidéo projecteur

Films pédagogiques sur les TMS (INRS)

Lors de la pratique sur les gestes et postures, matériel utilisé par les salariés.

LE METHODES PEDAGOGIQUES

Apports didactiques.

Discussions, échanges

Groupe de travail

Analyse et observation des séquences filmées

Construction collective de grilles d'analyse et de production afin de pouvoir faire du transfert.

LE LIEU

Dans vos locaux, en salle de réunion, avec la capacité d'écrire (chaise + table)

La possibilité de pouvoir accéder sur un site de travail pendant la durée de la formation

LE SUIVI

Compte rendu

Feuille de présence

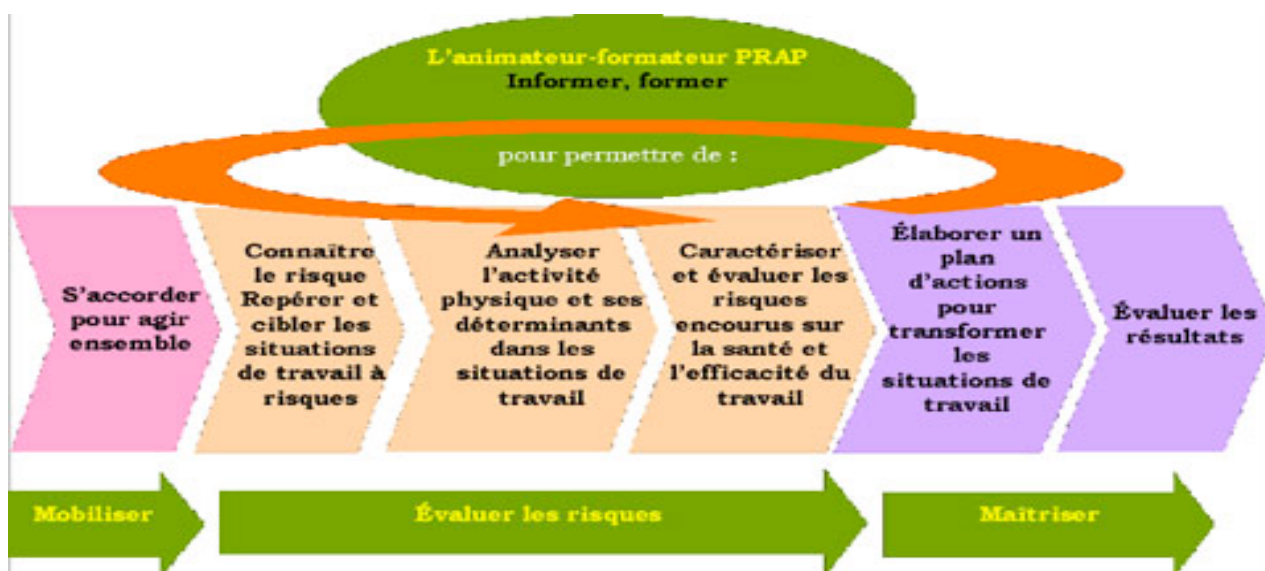
LA VALIDATION

Attestation de stage

Si les stagiaires suivent l'intégralité de la formation et satisfont à l'évaluation continue des connaissances réalisées lors de la formation.

LE PROGRAMME

- *L'activité physique au travail
- *Présentation
- *Définition d'une séquence de travail
- *Description de l'activité
- *Champ du PRAP
- *La démarche de prévention de l'entreprise et le PRAP
- *Définition d'un Accident du travail, d'un accident de trajet, de la maladie professionnelle de la démarche de prévention
- *Statistiques Nationales, sectorielles et propres à l'entreprise
- *Analyse des dernières AT / MP de l'entreprise
- *Enjeux économiques et humains, les aspects financiers
- *Evaluation des risques et mesures de prévention des risques liés à l'activité physique de l'entreprise
- L'intérêt de la prévention : d'un regard interne et externe
- *Finalités de la formation PRAP
- * les facteurs Dangers et Risques, analyse et définition
- *Eléments d'anatomie et de physiologie
- *L'aménagement dimensionnel du poste de travail
- *les principales atteintes liées à l'activité physique en situation de travail
- *les facteurs risques au poste de travail et repérage des situations pouvant nuire à la santé ;
- *Repérage méthodologique et analyse des déterminants de l'activité Physique, *Observation en équipe sur le terrain ou sur film
- *Identification des pistes d'améliorations à partir des déterminants
- *Exercices et épreuves certificative.
- *Les aides techniques à la manutention
- Si l'activité le nécessite, on aborde les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- *Définition : Situations de travail occasionnelles
- *Principes
- *Démonstration et pratique du : LEVER – PORTER – DEPOSER
- *Inventaire des situations qui nécessiteront cette démarche
- *Synthèse des observations, analyses et propositions
- *Analyse d'une tâche complète
- *Epreuve certificative
- *Clôture de la formation



FIN